



Outlook

Raccordement à l'égout et assainissement autonome : les essentiels pour vos projets en province de Luxembourg

À partir de Newsletter IDELUX Eau n°3 - Avril 2025 <newsletter@idelux.be>

Date Mer 16-04-25 09:12

À Bruno ANDRIEU <bruno.andrieu@idelux.be>

[Afficher dans le navigateur](#)



Tout ce que vous devez savoir

15 avril 2025



Bien préparer ses projets, c'est aussi bien gérer les eaux !

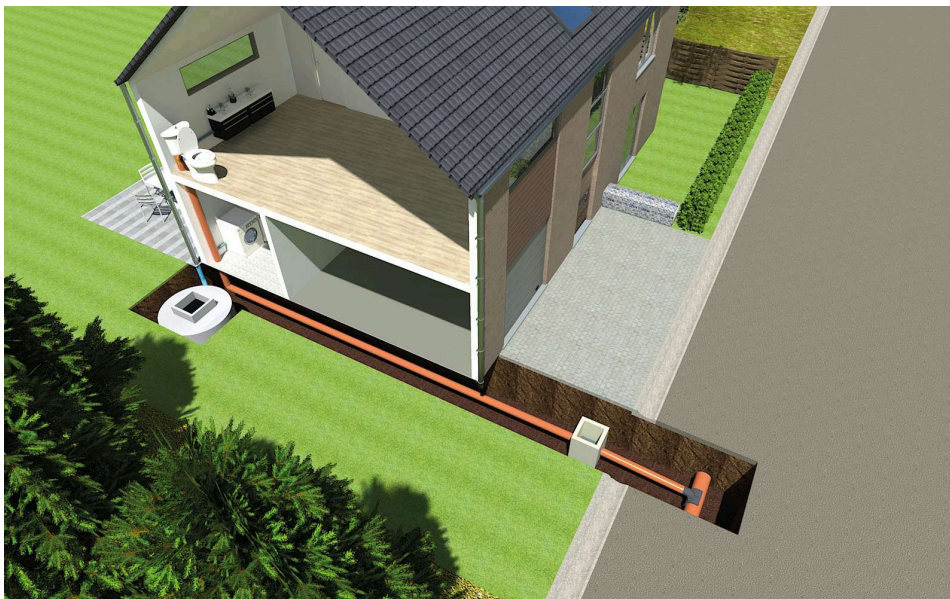
Bonjour Bruno,

Que ce soit en zone d'assainissement collectif ou autonome, une bonne gestion des eaux usées et pluviales commence dès la conception du projet.

Dans cette newsletter, nous faisons le point sur les obligations légales, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que sur les outils et aides disponibles pour vous accompagner, en tant qu'architecte ou professionnel de la construction, en province de Luxembourg.

Parce qu'un dossier bien préparé, c'est un chantier serein et un environnement mieux protégé 🌱

Eau



Raccordement à l'égout : obligations et bonnes pratiques

Un raccordement correct au réseau d'égouttage est essentiel pour assurer une gestion efficace des eaux usées et protéger notre environnement. Dès la conception de vos projets, il est crucial que vous anticipiez ces aspects pour garantir la conformité et une intégration optimale des solutions d'assainissement.

Obligations légales

En zone d'assainissement collectif, les propriétaires sont tenus de raccorder leur habitation au réseau d'égouttage public dès que celui-ci est existant en voirie. Une demande d'autorisation écrite doit être introduite auprès de la commune avant d'entamer les travaux de raccordement.

Bonnes pratiques

Un raccordement à l'égout correct doit répondre aux conditions suivantes :

- Être étanche
- Être réalisé à l'aide d'une pièce de piquage spécifique
- Être fait dans le tiers supérieur de la canalisation
- Avoir un regard de visite accessible

- De préférence, reprendre uniquement les eaux usées

En zone d'assainissement collectif, les eaux pluviales doivent être, en priorité, gérées séparément, par infiltration dans le sol ou via une voie artificielle d'écoulement ou dans une eau de surface. L'objectif ? Ne pas surcharger le réseau d'égouttage et ainsi éviter les inondations en aval.

Déconnexion de la fosse septique

Lors de la mise en service d'une station d'épuration collective, il faut déconnecter votre fosse septique existante pour optimiser le traitement des eaux usées. Cette opération doit être réalisée en suivant des étapes précises, telles que la vidange et le nettoyage de la fosse par un professionnel agréé, puis son comblement ou son retrait.

En savoir plus



La GPAA en province de Luxembourg : un accompagnement pour l'assainissement autonome

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en œuvre en Wallonie en 2018 pour encadrer et optimiser le fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI). En province de Luxembourg, IDELUX Eau est l'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) chargé de cette mission.

Services proposés par la GPAA (SPGE)

- **Prime à l'installation ou à la réhabilitation de Système d'épuration individuelle (SEI)** : Une aide financière pour les propriétaires souhaitant installer ou réhabiliter leur système.
- **Entretiens de SEI** : Participation de la SPGE aux frais.
- **Suivi et contrôle** : IDELUX Eau accompagne les propriétaires pour garantir le bon fonctionnement des SEI.
- **Vidanges** : Entièrement prises en charge par la SPGE.

Points d'attention

- **Obligation d'installer un SEI** en zone d'assainissement autonome.
- **Optimiser l'implantation et l'accessibilité** du SEI pour les entretiens et les vidanges.
- **Intégrer les contraintes techniques** (*zone de captage, perméabilité du sol, espace disponible, profondeur de la nappe, pollution du sol, ...*) dès la conception des bâtiments.
- **Vérifier la faisabilité du mode d'évacuation choisi.**

En savoir plus



📌 Quelques tips pratiques

Pour avoir des dossiers bien complets, voici quelques astuces à appliquer dès la conception des plans :

✓ **Dimensionner le dispositif d'infiltration ou de gestion des eaux pluviales** : Faites apparaître la surface concernée sur le plan et joignez une note de dimensionnement (feuille GTI) ainsi que le test de perméabilité.

👉 Plus d'informations via ce lien : "[Gérer les eaux de pluie sur mon terrain](#)".

✓ **Séparer les eaux usées et les eaux pluviales** : Assurez-vous que les canalisations sont bien distinctes entre eaux usées et eaux pluviales.

✓ **Mentionner l'égouttage** interne de l'habitation et de la parcelle (eaux claires et eaux usées).

✓ **Tracer le raccordement** jusqu'à l'égout présent en voirie et indiquer les niveaux.

✓ **Mentionner l'emplacement des dispositifs de traitement et de prétraitement** : Indiquez leur emplacement, leur dimensionnement et leur rôle pour éviter toute ambiguïté.

✓ **Mettre une légende et soigner la clarté des plans** : Plus les schémas sont lisibles et précis, moins il y a de risques d'incompréhension.

✓ **Joindre une note** justifiant le mode d'évacuation choisi pour les eaux pluviales.

En savoir plus



☀️ Mettez vos projets en lumière !

Vous avez participé à un projet exemplaire de **gestion intégrée des eaux pluviales** à la parcelle? **Faites-le-nous savoir !**

Dans le cadre de la **2e édition de notre séance d'information sur la GIEP**, nous recherchons des projets inspirants à visiter en province de Luxembourg.

👉 **Toitures stockantes, noues végétalisées, jardins de pluie, bassins d'infiltration**, aménagements multifonctionnels à la parcelle (habitations, bâtiments

publics, lotissements...) : chaque initiative compte !

📧 **Envoyez-nous une courte liste de vos projets** (en travaux ou terminés) à **infoligne@idelux.be**.

Nous serions ravis de les découvrir et peut-être de les valoriser lors de nos prochaines visites.

Cliquez ici pour nous proposer un projet exemplaire à valoriser !



IDELUX - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - B 6700 Arlon - Tél. +32 63 23 18 11

idelux.be investinluxembourg.be



Cet email a été envoyé à bruno.andrieu@idelux.be
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Mentions légales](#) [Contact GDPR](#) [Se désinscrire](#)

